Delavelle

N° 14

# BULLETIN DU CERCLE DE LA TOUR PRENDS GARDE

OCTOBRE 1973

Réunions : Vendredi 20 h 45 Brasserie Brelin
N° CCP du Cercle : DIJON 2035-56
Composition du bureau
Président : R. RAGUIN
Vice-Président : B. COURTOT
Secrétaire Général : M. THURIET
Adjoints à l'animation : J.NONNOTTE ET G. DELAVELLE
Adjoint au Secrétariat : R. CHAVETNOIR

---

L'Assemblée Générale a eu lieu le 23 Septembre à la Brasserie Brelin.

Rapport moral du Président HAJNOCZY.

La saison dernière 72/73 a vu nos effectifs grimper de 19 à 37 membres actifs licenciés. Malheureusement un grand nombre de nos sociétaires ont quitté BESANCON pendant les vacances pour raisons professionnelles ou autres.

Cependant des activités régulières et un calendrier doublé d'une bonne propagande, devraient permettre de retrouver approximativement nos effectifs de la fin de saison 73.

Principaux résultats du Cercle la saison dernière :

Championnat par équipes de Franche-Comté
En " Excellence " : 1/ TPG devant Indépendants 72, Lons, Dole et Vesoul
En " Honneur " : 1/Lycée V.Hugo 2/ TPG

En ce qui concerne les autres manifestations où nous avons engagé des équipes :

A Audincourt, coupe Edelweiss : 1/ TPG
A Autun : la TPG est 4ème derrière Lyon, Villeurbanne et LE Creusot
A Sennecey nous avons été 3ème
A Porrentruy, 4ème dans un très fort tournoi internation de parties rapides

En Championnat Individuel de la Ligue SKORUP est 2ème en " excellence" DELAVELLE 2ème en " Honneur " et BORDET 2ème en " Cadets ".

Excellent résultat de SKORUP, 7ème à l'Open de Strasbourg.

Rapport financier de M. THURIET
Malgré la participation du Cercle aux déplacements organisés par la Ligue, le bilan de la saison est positif, ce qui permet de maintenir les cotisations au même niveau que l'an dernier :
50 Frs par an pour Seniors

3 Frs par an pour scolaires.

../..

Le Bureau du Cercle a été profondément remanié pour la présente saison, pour libérer MM. HAJNOCZY et THURIET, membres du Comité d'Organisation des Olympiades de NICE et qui doivent participer à la préparation de ces Olympiades.
Le nouveau Comité fonctionne dès le mois d'Octobre.

---

## CALENDRIER DE LA SAISON 73/74

5 Octobre : Ière ronde du Tournoi intérieur
14 Octobre : date très importante
Tournoi Handicap National Eliminatoire pour BESANCON à la Salle Proudhon. Clôture des inscriptions et début du tournoi à I4 heures.

Nous demandons encore une fois à nos sociétaires de participer massivement à ce tournoi qui est organisé dans un but de propagande pour notre jeu. D'autre part des lots très importants récompenseront les plus heureux lauréats (Ier prix : une voiture, 2ème prix : une TV couleur, etc..) et ce, pour un droit d'inscription de 10 frs seulement.
En outre, le handicap en lui-même équilibre les chances.
Inscriptions et renseignements auprès de M. HAJNOCZY

19 Octobre : 2ème ronde du Tournoi intérieur
(1) 21 Octobre : Champ. Ligue TPG-Vesoul à Vesoul (Honneur)
26 Octobre : 3ème ronde du Tournoi intérieur
9 Novembre : 4ème ronde du Tournoi intérieur
11 Novembre : Finale Régionale du Tournoi handicap
18 Novembre : Interligues Alsace Fr-Comté à Belfort
23 Novembre : 5ème Ronde du Tournoi intérieur
25 Novembre : Finale Nationale du Tournoi Handicap
Championnat de Ligue Excellence (TPG-Lons à Besançon)
Championnat de Ligue Honneur (TPG-Lycée V.Hugo)
Championnat de Ligue Promotion (TPG-Luxeuil à Luxeuil)
2 Décembre : Championnat de Ligue Honneur (TPG-Champagnole à Champagnole)
7 Décembre : 6ème ronde du Tournoi intérieur
9 Décembre : 1/64è fin. de la Coupe de France
14 Décembre : 7ème ronde du Tournoi intérieur
16 Décembre : Champ. de Ligue Excellence (TPG Vesoul à Vesoul)
Champ. de Ligue Promotion (TPG-Champagnole à Champagnole)
(2) 20 janvier 13 Janvier : 1/32è fin. de la Coupe de France
~~27~~ 25 Janvier : Champ. Ligue Excellence (TPG-Indépendants à la Brasserie Brelin)
Champ. Ligue Promotion (TPG-Lycée V. Hugo)
10 Février : 1/16è fin. de la Coupe de France
~~17 Février : Interligues Lorraine-Franche Comté, soit à Chaumont soit à Luxeuil~~
3 mars : 1/8è fin. de la Coupe de France
(3) 24 Mars 10 Mars : Champ. Ligue Excellence (TPG-Dole à Dole)
Champ. Ligue Promotion (TPG-Baume les D. à Besançon)
14 Avril / Pâques
28 Avril : 1/4 fin. de la Coupe de France
(4) 5 Mai : 1/2 fin. des Interligues
12 Mai : 1/2 fin. de la Coupe de France
26 Mai : finale des Interligues
5 Juin : début des 21èmes Olympiades à Nice
30 Juin : fin des 21èmes Olympiades.

(1) Interligues Fr. Cte - Champagne à Langres
(2) " " " - Lorraine à Epinal
(3) Challenge " " - Bourgogne à Dole (20 octobre)
(4) Tournoi de France

# REGLEMENT DU TOURNOI INTERIEUR

ART. 1 - Le tournoi intérieur de la TPG est ouvert à tous les membres du Cercle ayant acquitté leur cotisation.

ART. 2 - Le Tournoi intérieur est disputé en plusieurs groupes suivant le nombre d'inscrits et le degré de force des participants.

ART. 3 - Le système adopté est celui du tournoi toutes rondes, c'est-à-dire que tous les joueurs d'un groupe doivent se rencontrer entre eux. Seul le dernier tournoi se joue au système suisse.

ART. 4 - Le décompte des points est :

- 1 : partie gagnée,
- 1/2 : partie nulle,
- 0 : partie perdue ou forfait

ART. 5 - A l'issue du Tournoi, le classement se fait par addition des points et le départage des ex aequo se fait au " Sonnenborg - Berger ".

ART. 6 - La cadence est de 40 coups en 2 h. Après 4 h. de jeu, l'ajournement est obligatoire pour des questions d'horaire. La partie ajournée est reprise à la date convenue par les intéressés et doit être en tout cas terminée avant le début de la ronde suivante. En cas d'ajournement, l'enveloppe est confiée à un des membres de la Commission Technique.

ART. 7 - La notation des parties est obligatoire

ART. 8 - Les parties se dérouleront aux dates et heures prévues par le calendrier du Cercle. A l'heure sus-dite les pendules sont mises en route.

ART. 9 - En cas d'absence d'un joueur, le forfait est déclaré au bout d'1 heure de retard constatée à la pendule.

ART.10 - En cas de force majeure (maladie ou déplacement professionnel) le joueur qui est dans l'impossibilité de se libérer à la date convenue doit prévenir son adversaire au moins 24 h. à l'avance et convenir d'une nouvelle date. De toute façon la partie en question doit être jouée avant la ronde suivante.

ART.11 - En ce qui concerne les règles proprement dites, seules sont prises en considération les règles de la FIDE

ART.12 - Les litiges éventuels seront réglés par la Commission Technique du Cercle.